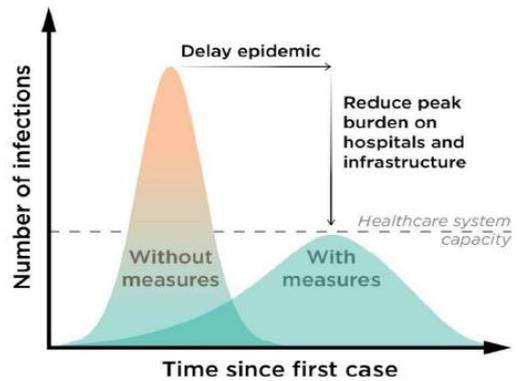


Au 11 mars 2020, à 17h00

I. Où en sommes-nous de l'épidémie ?

Actuellement en phase 2, l'objectif est d'endiguer l'épidémie, c'est-à-dire faire en sorte que notre système de santé soit en capacité de répondre à la demande de soins. L'enjeu est de baisser le volume de malades, retarder le pic épidémique, afin de rester en-dessous du seuil de saturation des capacités hospitalières.

Impact of protective measures



En l'état actuel, la stratégie de prélèvements-dépistage ne peut se faire qu'après orientation par le Centre 15.

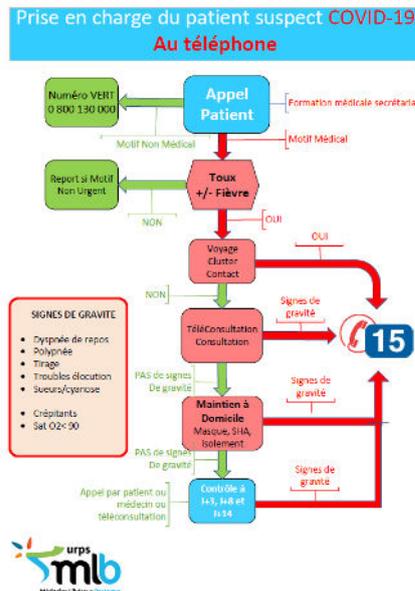
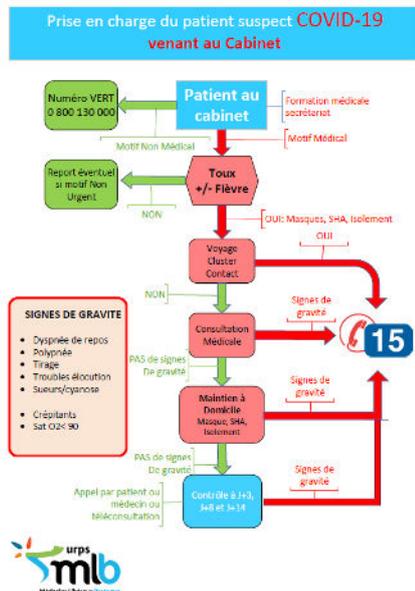
Elle vise exclusivement les :

- Patients symptomatiques des zones cluster
- Patients hospitalisés tableau Covid-19
- Patients symptomatiques hors cluster mais contact avec un patient confirmé

II. Fiches pratiques à télécharger

L'URPS MLB a réalisé deux fiches pratiques, proposant aux Médecins Libéraux des protocoles de prise en charge des patients suspects Covid-19. Les deux scénarios envisagent les cas de figure suivants :

- Prise en charge du **patient suspect COVID-19 venant physiquement au cabinet**
⇒ [Télécharger la fiche pratique](#)
- Prise en charge du **patient suspect COVID-19 téléphonant au cabinet**
⇒ [Télécharger la fiche pratique](#)



NB : d'après les dernières informations reçues de l'ARS Bretagne ce jour, nous sommes dans l'attente de précisions sur une deuxième vague de livraison de masques pour l'ambulatoire via les officines.

III. Définitions utiles

- **Patient « cas suspect »** : patient répondant à la définition de cas (en attente de classement).
Tableau clinique : (Source [Mission COREB](#)) ;
 - Toux et/ou difficultés respiratoires **ET** Fièvre ou sensation de fièvre **ET**
 - dans les 14 jours précédant la date de début des signes cliniques, séjour dans une zone ou circule activement le virus **OU** contact avec une personne « cas confirmés ».
 - **Patient « cas possible »** : patient « cas suspect » qui, après évaluation et classement par un infectiologue référent, entre dans la définition de cas élaborée par Santé Publique France ;
 - **Patient « cas confirmé »** : patients « cas possible » avec un prélèvement biologique confirmant la présence du SARS-CoV-2 ;
 - **Personne « contact »** : personne ayant été en contact avec un « cas confirmé » avec différents niveaux de risque : négligeable, faible et modéré/élevé.
 - **Zone cluster** : territoire où circule activement le virus. Pour plus d'informations sur les zones clusters, veuillez-vous reporter au [bulletin quotidien en Bretagne](#) sur le site internet de l'ARS Bretagne.
 - **Etablissements de santé COVID-19** :
 - Établissements de santé de 1ère ligne : CHU de Rennes et Brest
 - Établissements de santé de 2ème ligne : CH de Saint-Brieuc, Quimper, Lorient, Vannes
- ⇒ Source : [Note de l'ARS Bretagne : « informations et recommandations de l'ARS Bretagne à destination des professionnels de santé de ville » \(version du 10/03/2020\)](#)

IV. Adresse dédiée à vos questions

L'URPS MLB est en contact au quotidien avec les institutions pour suivre l'évolution du coronavirus et relayer les préoccupations des Médecins Libéraux.

Pour mémoire, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante infocorona@urpsmlb.org pour :

- Nous poser vos questions
- Nous faire part des mesures que vous souhaitez mettre en place dans votre cabinet ou votre territoire

Nous nous ferons le relai de ces informations / questions aux institutions concernées.

Les réponses ne vous seront pas forcément apportées de manière personnalisée, mais sous forme de communications à l'ensemble des Médecins Libéraux.